
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Conseil municipal du 13 novembre 2023 à 18h00

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame le Maire, Armelle NICOLAS.

Présents :	Armelle NICOLAS, Christophe BENOIT, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Maurice LÉCHARD, Renée JEANNET, Didier LE BOLÉ, Marianne LE BOURLIGU, Jean-Marc MIDELET, Jean-Pierre FEIGEAN, Colette PÉRENNEC, Stéphane PIGACHE, Françoise GUYONVARCH, Thierry LE TOUZO, David HELLEGOUARCH, Virginie LE GARREC, Sandrine LEFEUVRE, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX, Éric LE RUYET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Bertrand LE RAY, Laurence LE BOUILLE, Murielle ROSIN, Davy CATHERINE, Sylvain OLIVO, Philippe NOGUÈS
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	26
Date de convocation du Conseil municipal :	07 novembre 2023
Secrétaire de séance :	Betty BARGUIL

3 - FINANCES - Décision modificative 3/2023- Budget Ville

Conformément aux dispositions des articles L 2311-1 et L 2311-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14,

Vu la délibération du 27 Mars 2023 adoptant le Budget Primitif 2023 de la Ville,

Considérant qu'il convient de procéder à une ouverture de crédit complémentaire aux chapitres :

- **20- « Immobilisations incorporelles » : + 8 300 euros** faisant suite à l'acquisition de la licence IV
- **21- « Immobilisations corporelles » : + 174 000 euros** il s'agit d'un transfert du chapitre « 23 » au chapitre « 21 » faisant suite à l'acquisition à l'EPF du bâtiment situé 4 rue Léo Lagrange

- **Opération d'ordre des chapitres** afin de comptabiliser les écritures de reprise de subventions d'équipement et des avances sur marchés de travaux

Il est proposé, la décision modificative n°3/2023 telle que présentée ci-dessous

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-777-821 : Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 254,00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 254,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 254,00 €
INVESTISSEMENT				
D-13913-101-821 : MAIRIE	0,00 €	1 254,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 254,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-AP CP 03 2023-411 : AMENAGEMENT D'UNE PLAINE SPORTIVE AU GOREE	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-238-AP CP 03 2023-411 : AMENAGEMENT D'UNE PLAINE SPORTIVE AU GOREE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €
D-2051-100-01 : OPERATION NON AFFECTEE	0,00 €	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-108-01 : AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	174 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	174 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-102-212 : ECOLES	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-108-01 : AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX	174 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	182 300,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	182 300,00 €	283 554,00 €	0,00 €	100 000,00 €
Total Général		101 254,00 €		101 254,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le secrétaire de Séance,
Betty BARGUIL**




**Le Maire,
Armelle NICOLAS**

